

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : L'HEURE DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Convention Europe Ecologie Les Verts Rouen du 6 avril 2013

Militants, acteurs de l'économie sociale et solidaire, chef d'entreprise social, élus, nous étions tous réunis à la convention d'Europe Ecologie Les Verts : Economie Sociale et Solidaire : l'heure du changement d'échelle. Cette convention répondait à trois exigences : s'inscrire dans la concertation actuelle sur le projet de loi cadre annoncé pour l'automne 2013, valoriser le travail réalisé depuis des années par les élus écologistes et démontrer notre capacité à changer de modèle économique pour une économie plus respectueuse de l'humain et de l'environnement.

Ecologie et ESS : un long chemin, *témoignage de Guy Hascoët, de Claude Taleb, Annie Berger et de Cyril Kretzschmar*

Les actions de Guy Hascoët en tant que secrétaire d'État à l'économie solidaire ont marqué le milieu de l'ESS marqué l'ESS. Suite à la disparition du secrétariat d'État avec l'arrivée de la droite, les acteurs de l'ESS se sentaient orphelin d'une politique publique. Il existait alors une grande demande sociale, c'est ce qui a permis à des politiques locales d'émerger et d'être aussi fortes. Lors des élections régionales de 2004, 16 vice-présidences à l'ESS ont été créées, dont 14 ont été confiées à des élus écologistes. Ces vice-présidentes ont profité de la dynamique du secrétariat d'État, les élus dans les communes travaillant à soutenir les acteurs de l'ESS ont été reconnus. La stratégie de ces nouveaux vice-présidents a été de faire avec les acteurs et d'organiser un forum. Ce forum a permis d'identifier les politiques attendues, de repérer le besoin d'un centre de ressource. Des avancées politiques ont alors pu être obtenues : avant les vice-présidences de l'ESS les aides de la région étaient réservées à l'industrie, il n'y avait donc pas d'espace pour développer une autre économie. Aujourd'hui le soutien à l'ESS est inscrit dans les politiques des régions : ouverture des outils existants aux projets de l'ESS et développement des aides bonifiées pour les acteurs de l'ESS.

Des régions ont mis en place des aides directes pour la reprise d'entreprise. Ces aides ont un effet de levier considérable mais surtout un effet politique encore plus important. En effet, il est nécessaire de convaincre les salariés, financeurs mais aussi les juges qui ont en charge de choisir la proposition de reprise la plus solide. Les politiques publiques peuvent aider à convaincre tous les acteurs qui ont peur des coopératives. Le rôle des élus est de favoriser la co-construction de l'innovation sociale, éco et technologique : grâce à leur capacité à mettre autour de la table les réseaux d'acteurs.

Focus sur la SCIC, *témoignage Marie-Geneviève Lentaïgne, -URSCOP IDF-HN, Guy Hascoët et Benjamin Magnen, SCIC L'autre bout du monde «Péniche Cancale»*

Les Sociétés Coopérative d'Intérêt Collectif, sont des entreprises coopératives qui permettent d'associer des acteurs multiples (salariés, bénévoles, usagers, bénéficiaires, collectivités) autour d'un même projet et de produire des biens ou services répondant aux besoins d'un territoire. Créées par la loi de 2001, les SCIC se développent lentement. Il en existe aujourd'hui 150. C'est peu, mais c'est normal. C'est le temps de développement. Le temps de latence est long, mais la SCIC reste un ovni. C'est un ovni pour les collectivités qui ont du mal à voir la différence entre lucratif/non lucratif, marchand/non marchand. C'est également un ovni dans le milieu coopératif. Le modèle de la SCIC et un modèle différent de la SCOP traditionnel, qui a vocation à gagner de l'argent et ne cherche pas à être non-lucrative. Donc bien que porter dans le mouvement coopératif, le modèle de la SCIC a mis un certain temps à être accepté.

L'Innovation dans l'ESS, *Laurent Fraisse et Claire Desmares*

L'innovation n'est pas uniquement technique, on innove, également, socialement. L'ESS a été une source d'innovation importante, en termes de forme d'entreprise, de financement de l'entreprise... Mais l'ESS reste trop « top down », ce qui restreint la dynamique d'innovation. On doit davantage inventer et co-construire avec ceux qui en sont les usagers. C'est un changement culturel dont nous avons besoin pour mieux assurer un droit à l'échec et à l'innovation.

Terreau d'innovation économique et sociale

SCI La Chataigneraie des Landes, *Claire Desmares*

Le projet c'est de combiner une production d'herbes médicinales biologiques et un café-librairie. L'objectif de la démarche est de désenclaver le monde agricole et en même temps faire vivre notre ferme. Pour réussir ce projet, le nerf de la guerre c'est l'argent. Pour la SCI La Chataigneraie des Landes, la provenance du financement a une importance fondamentale. À ce sujet, les banques dites « classiques », qui financent de nombreuses activités jugées non compatibles avec l'esprit et la vocation de l'Économie sociale et solidaire, comme le nucléaire par exemple, ont rapidement été éliminées. Les banques dites « coopératives » l'ont été également, n'ayant pas été jugées, au final, si différentes des premières. Il a été finalement opté pour l'association *Terre de Liens*, qui met en contact des citoyens et des paysans, par l'« épargne citoyenne directe ».

Puerto Cacao, *Mathieu Alesi, Directeur Commercial*

Cette entreprise sociale vend des produits chocolatiers haut de gamme. La particularité de ce projet a un fort impact social positif. Ainsi ce sont des personnes en insertion qui travaillent dans le magasin. La question pour l'entrepreneuriat social c'est comment pister l'argent public de manière à avoir le plus d'impact social collectif positif.

Alain Goussault, président de l'Agence pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Haute-Normandie (ADRESS), *Alain Goussault, Président*

La « fabrique à initiatives » a pour d' « inverser » le processus de création d'entreprise : les opportunités de création sont repérées sur les territoires, puis un porteur de projet est recherché, et enfin, il est accompagné. La Fabrique a permis à plusieurs projet d'émerger : l'auto-école à vocation sociale, une unité de pâte à tarte bio... Les clés de la réussite sont, le regroupement des pôles de coopération économique par filières, les clubs d'entrepreneurs et la réunion des entrepreneurs potentiels.

Quelle définition pour l'ESS ?, *Claude Taleb*

Les débats actuels dans le cadre de la réflexion sur la future loi cadre de l'ESS, interroge la définition de l'ESS. L'économie sociale, se rapporte aux statuts coopératifs, associatifs et mutualistes. L'économie solidaire se rapporte plus aux valeurs et pratiques des structures. L'ESS c'est un mélange des deux. L'objet de la loi, c'est de clarifier les choses. Il faut rassembler l'ensemble des structures quels que soient leurs statuts qui se reconnaissent dans les valeurs de l'ESS. La définition qui sera arrêtée doit être une définition ouverte et non excluant. Il faut réfléchir à la place des activités lucratives dans l'ESS.

Renforcer le modèle économique, *Rachid Cherfaoui*

A court terme la question majeure est celle des fonds propres disponibles dans les structures de l'ESS. La non-redistribution des bénéfices fait que ces structures attirent plus difficilement des investisseurs. Il faut donc trouver un système alternatif pour attirer des investissements.

Il est également nécessaire de faire en sorte que les marchés publics soient modifiés afin d'être plus accessibles aux entreprises avec un projet social car elles agissent en faveur de l'utilité sociale.

Ils/Elles Tweetent la convention

@claudetaleb #convention EELV ESS Benoît Hamon annonce que la loi inscrira le droit préférentiel des salariés pour la reprise d'entreprises

@jeanmarcbrule Discours construit et conquérant de @benoithamon, pour 1 public conquis ! @claudetaleb @jp_magnen @chbouchart @CyrilKretzschma

@greenvincent C. Bouchart : « il nous faut des capitaux lents et patients car on est pas sur les mêmes temps (que d'autres investissements) » #ConvESS

@chbouchart Conv nationale#eelv #ESS avec B. Hamon, l'heure est grave réussir le changement d'échelle et apporter réponse à dislocation sociale dit Pdurand

@CyrilKretzschma Convention #ESS #eelv Rouen : l'heure du changement d'échelle. 80 militants et élus autour de l'économie sociale

@greenvincent Guy #Hascoët : « entreprises de l'économie classique et #ESS sont complémentaires car nous sommes dans une économie plurielle » #ConvESS #ESS

@Cyrille_Lisa Présentation passionnante du projet de CGT Sandouville de déconstruction et valorisation des voitures : Emploi de demain. #ConvESS #EELV

Initiatives solidaires pour l'emploi : des exemples réussis

La Maison de l'Economie Solidaire du Pays de Bray, présenté par Rachid Cherfaoui

Lors de la mise en œuvre de la loi sur le RMI, la question qui se posait était « Comment l'insertion peut-elle se traduire dans les faits ? ». Au départ, j'ai créé une association intermédiaire, qui est devenue importante. Néanmoins, une problématique devenait de plus en plus aiguë. Des plus en plus d'agriculteurs ou de bucherons utilisaient l'association pour prendre des personnes de manière récurrente et parfois à temps plein. C'est pourquoi, nous avons créé une entreprise d'insertion d'espace vert avec laquelle ces employeurs peuvent sous-traiter. Le savoir-faire des acteurs de l'insertion par l'activité économique est de capter l'activité économique et de la mettre au service de public en difficulté. Ainsi la maison de l'Economie Solidaire réunit des entreprises multiformes avec plusieurs structures. De plus un institut de formation a été créé. Cette maison de l'économie solidaire apporte une unité à l'ensemble, tout permettant le développement de nouvelles activités. Elle a été créée sous un statut de SCIC et comprend 5 collèges : salariés, usagers, entreprise classique, collectivité publique et militant ESS.

La SCOP Hisa, présenté par Claude Taleb

Hisa c'est une entreprise prospère d'ingénierie de service à l'industrie d'environ 120 salariés, dont le dirigeant décide de changer de vie et de vendre son entreprise. Il s'inquiète que les repreneurs soient peu intéressés par la pérennisation de l'activité. Il pense donc que l'entreprise doit appartenir aux salariés et décide de la transmettre en scop. Afin que les salariés puissent acheter l'entreprise, il décide de la vendre rapidement et un peu en deçà de ce qu'il aurait pu en tirer. Cette expérience, rappelle que l'entreprise c'est plus que de l'argent, c'est aussi une histoire et des compétences. La région a apporté 1 euro pour chaque euro investi par un salarié dans la reprise scop ou scic. Néanmoins, elle n'est pas sociétaire, c'est une subvention apportée à chacun des salariés. Depuis la reprise en scop, 25 personnes ont été embauchées en plus.

Usine Renault Sandouville, présenté par Nicolas Guernonprez secrétaire générale de la CGT Sandouville

Cette usine se trouve à l'entrée du havre, en pleine zone industrielle. Il y a 10 ans, 6 500 salariés travaillaient dans cette usine, maintenant il n'y a plus que 2 000 salariés et bientôt 1000. Cette usine produisait 1 500 voitures, maintenant elle n'en produit plus que 125. Les suppressions d'emploi, voire la fermeture de l'usine, ont des conséquences sur l'emploi de l'ensemble de la région. La CGT a décidé de travailler sur un projet de déconstruction et de valorisation des voitures. L'Europe oblige les entreprises de voiture à faire des voitures recyclables mais ne l'oblige pas à les recycler. La première chose a été de convaincre les salariés, qui considéraient que le traitement des déchets est un travail dévalorisant. Au fur et à mesure, un projet d'élaboration du projet industriel a été élaboré et présenté le 14 mars dernier. Une voiture est une mine de matériaux. Il y a de la déconstruction en France mais c'est souvent du burinage. Il n'y a pas de déconstruction fine en vue de préserver les différents matériaux. Il est nécessaire de faire une analyse des produits (voir ce qui vieillit mal, voir ce qui peut être dangereux pour l'environnement) en fin de vie. Les salariés de l'industrie automobile ont cette connaissance et les constructeurs doivent assurer la revalorisation de leurs produits en fin de vie.

Deséconomiser la pensée politique, Florence Jany-Catrice, Socio-économiste

La compétitivité, c'est l'idée que le travail est trop cher et que la protection est trop généreuse. Aujourd'hui, il n'y a plus de projet de société en dehors de l'économie: aucun salut sans croissance, sans attractivité des territoires... Cette idée qui veut que tout repose sur la croissance empêche de saisir les initiatives quand elle n'entre pas dans la performance économique dominante. Dans ce modèle, l'ESS est disqualifiée car elle n'est pas performante économiquement selon les critères communément acceptés. On néglige son apport important en termes de cohésion et de développement des territoires.

Il faut accroître nos capacités réflexives : pourquoi produit-on ? Pour quoi faire ? Quelle utilité sociale ? Quel impact économique ? Pour légitimer l'ESS, il faut penser autrement que par l'économie : création en dehors du marchand – non marchand. Il faut repolitiser l'économie.

Ils/Elles Tweetent la convention

@jp_magnen #conventioness
Rouen : ESS évolution ou révolution du système ?

@greenvincent @DurandEELV :
"l'ESS doit être considéré comme 1 élément de réponse à 1 nouveau modèle économique, qu'un autre monde est possible"
#ConvESS

@chbouchart A Rouen les élus écologistes se penchent sur la loi cadre #ESS en lien avec députés et sénateurs, la synergie s'impose! #eelv

@Cyrille_Lisa Nous devons réapprendre à penser en dehors de l'économie, de la croissance, de la compétitivité. F Jany-Catrice
#ConvESS #EELV

@greenvincent C. Bouchart:
"ancrage territoriale: articulation avec politiques de la ville = vrais leviers pour co-construire avec les habitants" #ConvESS

@jp_magnen @ghascoet
#Conventioness Rouen "une économie qui rapporte plus qu'elle coûte"... "Une autre vision de la répartition des richesses"

@DurandEELV Convention nationale de l'ESS à Rouen avec @jp_magnen @benoithamon @AlineArchimbaud pour un monde solidaire

@cyrielle_Lisa Valoriser les traditions de l'ESS, c'est porter des projets qui font gagner en qualité de vie. @AlineArchimbaud
#ConvESS #EELV

La vision écologiste de l'ESS. Pascal Durand, *secrétaire national*, Jean-Philippe Magnen, *Porte-parole national d'EELV*, Aline Archimbaud, *Sénatrice EELV*, Christiane Bouchart, *Présidente du RTE*, Michèle Bonneton, *Députée de l'Isère*, Agnès Michel, *Responsable de la commission économie d'EELV*

Comment parler de l'ESS au grand public ? Est-ce qu'aujourd'hui ça fait sens pour la majorité ? Comment mettre en œuvre une innovation environnementale et sociale ? Quel financement de l'ESS ? Quelle modification des marchés publics ? C'est en répondant à ces questions que nous permettrons le changement d'échelle et que nous ferons en sorte que l'ESS ne soit plus un secteur mais un nouveau modèle économique ancré sur les territoires.

L'Economie Sociale et solidaire doit être considérée comme l'un des éléments nous permettant de créer un nouveau modèle économique et nous permet de démontrer qu'un autre monde est possible.

Pour cela on doit donner à l'ESS une portée Européenne et faire en sorte que le statut d'entrepreneur social, reconnu au niveau Européen ne soit pas celui du *social business*.

L'ESS s'est dans les 10 dernières années ancré davantage sur les territoires, grâce à la mise en place de schémas de développement territoriaux articulés au plan local et régional. Mais il est nécessaire d'aller encore plus loin et d'intégrer les questions d'utilité sociale et environnementale dans l'ensemble des outils des territoires. De même, il est nécessaire de renforcer les logiques de coopération territoriale.



Pour changer d'échelle, il est aujourd'hui nécessaire de repérer les filières économiques dans lesquelles l'ESS a des atouts particuliers. Ce que peut être une ESS ouverte pour passer à une grande échelle. En effet, dans certains secteurs l'ESS réponds de manière plus efficiente aux besoins que l'Etat ou les entreprises classique. Ces secteurs se sont l'agro-alimentaire (circuit court...), l'énergie, l'économie du relationnelle (dépendance, petite enfance...) L'ESS peut jouer un rôle important dans les filières.

L'ESS doit répondre à l'urgence sociale. Par exemple, nous devons aujourd'hui de nouvelles solutions pour faire en sorte que les Roms ne soient plus relégués dans des bidonvilles. Les Roms se sont de très bons auto-constructeurs. On pourrait alors soutenir les associations qui accompagnent ces personnes pour construire leur maison.

Nous devons en effet renouer avec l'esprit de « faire avec les gens et pas de faire pour les gens ». Il est nécessaire de mettre en œuvre une dynamique de co-construction, notamment au sein de la politique locale.

Il est, également, nécessaire de revaloriser l'engagement dans une période où différentes formes d'engagement se développent : d'anciens cadres qui changent de vie pour avoir lui donner plus de sens, les jeunes en service civique, les personnes âgées qui s'engagent pour aider et accompagner les créateurs d'entreprise. Ce nouveau modèle permet de redonner du sens au travail et de mettre les gens en mouvement. Redonner du sens au travail.

Enfin, nous devons rester à l'écoute des communautés, qu'on considère aujourd'hui comme marginal, qui peuvent faire l'ESS de demain. Il est essentiel de soutenir ces expériences, alors même qu'en tant de crise on est soumis à l'obligation du résultat économique.

La gauche au pouvoir a une opportunité et une responsabilité de développer ce nouveau modèle économique permettant de dépasser la logique de profit et de remettre du sens et du politique dans l'économie.

La démocratie dans les coopératives. Marie-Geneviève Lentaigne, *-URSCOP IDF-HN*

Les sociétés coopératives fonctionnent comme d'autres entreprises avec des instances de décision, des modes internes de management et des syndicats pour les plus importantes. La différence c'est l'organisation démocratique de ces instances. Cette organisation qui associe les salariés à la discussion et la décision, fait que les salariés sont plus motivés et impliqués dans la vie de l'entreprise. La coopérative favorise la cohésion sociale.

Les annonces de Benoit Hamon.

L'ESS est aujourd'hui leader dans certains secteurs et d'autres dans lesquelles elle a un fort potentiel de développement.

Pour favoriser ce développement et changer d'échelle, l'un des enjeux majeurs c'est l'éducation. Il existe aujourd'hui 170 masters et chaires de l'ESS. Pour renforcer cette dynamique, un travail est mené en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale pour que l'ESS figure dans les manuels scolaires des lycées généraux et agricoles.

L'ESS prend également une place plus importante dans la politique du commerce extérieur. En effet, aujourd'hui la France peut vendre son expérience dans la construction de logement, la prise en charge du 3e âge et de la dépendance... Les accords de coopération se multiplient autour des expertises et des savoir-faire que la France à développer grâce à l'ESS.

La loi devrait contenir entre 6 et 7 chapitres. La volonté du gouvernement est de multiplier par deux le nombre de SCOP. En effet, aujourd'hui les SCOP représentent l'un des réponses au chômage et au défi de la reprise d'entreprise.

500 millions d'euro seront consacré au sein de la BPI à l'ESS. Mais si on ne construit pas l'administration qui est en capacité de comprendre l'ESS et de faire en sorte que cet argent soit mobilisé, cette décision portera peu. Aujourd'hui nous créons cette mécanique et créer une administration.

Le gouvernement souhaite également proposer le droit préférentiel de rachat des entreprises par les salariés et favoriser les transmissions d'entreprise en SCOP.

Le Changement d'échelle passera par le « Choc coopératif » qui sera amorcé grâce à la loi sur l'ESS qui sera examinée à l'automne par le parlement.